

JEAN-YVES LE DRIAN MINISTRE DE LA DEFENSE EMMANUEL MACRON
MINISTRE DE L'ECONOMIE, DE
L'INDUSTRIE ET DU NUMERIQUE

THIERRY MANDON
SECRETAIRE D'ÉTAT CHARGE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE
LA RECHERCHE

Communiqué de Presse

Communiqué de Presse

www.defense.gouv.fr

www.economie.gouv.fr

www.enseignementsup-recherche.gouv.fr

Paris, le 11 janvier 2016 N°1122

Jean-Yves LE DRIAN, ministre de la Défense, Emmanuel MACRON, ministre de l'Economie, de l'Industrie et du Numérique et Thierry MANDON, secrétaire d'Etat chargé de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, annoncent la labellisation de quatre Boosters dans le cadre de l'initiative lancée par le COSPACE

Les moyens, signaux et données spatiales ont aujourd'hui une importance stratégique dans des domaines d'applications très variés (urbanisme, agriculture, énergie, environnement, mer, risque, mobilité, transports, loisirs etc.). La position de numéro deux mondial de la France dans les infrastructures spatiales est une opportunité pour développer des applications valorisant ces données qui, mises en synergie avec les besoins utilisateurs grâce aux technologies numériques, peuvent faire émerger des solutions innovantes tant par leur nouveauté d'usage que par leur modèle économique.

Le 11 septembre 2015, le COSPACE (comité de concertation entre l'Etat et l'industrie dans le domaine spatial) a lancé l'appel à labellisation « Booster » pour mettre en place des accélérateurs de projets regroupant des acteurs du spatial, du numérique et des domaines applicatifs. Ces structures, portées par des Pôles de compétitivité, ont pour missions de créer un environnement favorable au décloisonnement des filières et aux rencontres multisecteurs, de faire émerger des projets innovants valorisant les données spatiales seules ou combinées à d'autres moyens et d'accompagner les entreprises qui développent et commercialisent ces nouveaux services.

Suite à l'examen des candidatures présentées et sur proposition du comité de pilotage du Cospace, Jean-Yves LE DRIAN, ministre de la Défense, Emmanuel MACRON, ministre de l'Economie, de l'Industrie et du Numérique et Thierry MANDON, secrétaire d'Etat chargé

de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, co-présidents du COSPACE ont décidé la labellisation de quatre Boosters :

- Le Booster Morespace, localisé en Bretagne, s'appuie sur un vaste réseau d'acteurs sensibilisés à l'innovation et à l'entreprenariat pour accélérer l'utilisation des données et techniques satellitaires dans le secteur maritime.
- Le Booster Nova, localisé autour des 3 métropoles Toulouse, Bordeaux et Montpellier, a pour vocation l'émergence de services et de start-up dans six domaines : la croissance bleue, l'énergie, les Smart City, l'agriculture, la maitrise de l'espace et du cadre de vie et les économies du Sud.
- Le Booster PACA, localisé en Provence Alpes Côte d'Azur, ambitionne la création d'applications sur les thèmes sécurité (villes, côtes, mers), écotechnologies, services mobiles liés à la géolocalisation et les smart cities (transport intelligents, énergie, villes durables ...)
- Le Booster Seine Espace, localisé sur l'axe Seine Paris Normandie, vise à développer de nouveaux services dans les secteurs applicatifs ville et mobilité, logistique, gestion intelligente de l'énergie, climatologie, environnement, loisirs, éducation, etc.

Au-delà des acteurs traditionnels du spatial, ces Boosters sont soutenus et portés par de nombreuses entreprises et structures d'innovation présentes sur toute la chaine de valeur comme (liste non exhaustive) : ACRI-ST, Actimar, Airbus Defence & Space, Along Track, ATOS, CLS, CS, Ellipso facto, e-Odyn, Kinaxia, Qwant, La Poste, Orange, Sigfox, Sophia Conseil, Telespazio, Thales Alenia Space, Transvalor etc...

Sur un an, une trentaine de projets sont attendus de la démarche d'accélération des Boosters. Ils seront présentés dans le cadre de l'appel à projets PIAVE - Projets industriels d'avenir - en vue d'être financés par le Programme d'investissements d'avenir.

Les ministres se félicitent du lancement opérationnel des Boosters qui va permettre l'essor d'une nouvelle économie valorisant la position de la France dans le domaine spatial et tirant profit de ses compétences en matière de développement d'applications numériques.

Contacts presse:

 Cabinet de Jean-Yves LE DRIAN:
 01 42 19 41 80

 Cabinet d'Emmanuel MACRON:
 01 5318 45 13

 Cabinet de Thierry MANDON:
 01 55 55 84 24